

ARM

ASSISTANT.E DE RÉGULATION MÉDICALE



IL Y A URGENCE DANS LES SAMU !

Notre système de santé va mal et les urgences sont le miroir grossissant de tous ses dysfonctionnements. Surcharge des services d'accueil des urgences et inflation des dossiers traités dans les centres 15 sont notre quotidien.

Chaque jour, nous sommes sur la corde raide. Lors de toute augmentation d'activité, le week-end, durant les épisodes de grippe ou de gastro-entérite, sans parler des périodes de canicule, les délais de réponse aux appels s'allongent et un nombre croissant d'appels ne sont pas décrochés.

Ces dernières années, malgré quelques avancées comme par exemple le passage en catégorie B, la situation n'a cessé de se dégrader avec des effectifs qui n'ont pas suivi l'augmentation continue de l'activité.

Par ailleurs, la situation générale de l'hôpital ne cesse de se dégrader : plan d'économies avec fermetures de structures, diminutions d'effectifs, non-remplacement des congés de maladie et de maternité, remise en cause des accords sur la RTT, multiplication des CDD, absence d'ouverture de postes au concours...

Pourtant des solutions immédiates existent pour desserrer le nœud coulant financier qui nous étrange. Il suffit de regarder votre fiche de paye où vous trouverez une ligne intitulée « Taxe sur les salaires » qui représente 12 % de vos émoluments. Il s'agit d'un impôt prélevé sur l'hôpital pour compenser le fait que le secteur de la santé ne paye pas de TVA. Il s'agit d'un impôt injuste qui représente plus de 4 milliards d'euros. Une somme qui équivaut à 100 000 emplois ! Or le gouvernement n'a pas fait le choix de supprimer cet impôt injuste mais il a supprimé l'ISF qui représente un manque à gagner du même montant, soit 4 milliards d'euros ! C'est donc toujours plus pour les riches et toujours moins pour les salaires et les emplois à l'hôpital.

Cette situation est intolérable. C'est pourquoi nous vous proposons un certain nombre de revendications indispensables pour pouvoir mieux travailler et assurer un service public de qualité pour la population.

- + 20 % : C'est l'augmentation du nombre d'appels reçus par les SAMU entre 2013 et 2017.
- 30 millions d'appels par an dans les centres 15 et seulement 2 200 ARM pour y répondre ! C'est insuffisant !!

Un plan d'embauche massif : nous avons un besoin urgent d'ARM supplémentaires !

La réalité quotidienne dans les SAMU, les chiffres inquiétants fournis par le Ministère et les publications dans la presse démontrent un besoin urgent de recrutement d'Assistants de Régulation Médicale pour répondre aux besoins de la population.

Partant de ces éléments, la CGT estime les besoins à la hauteur de 25 % de création de postes supplémentaires d'ARM (soit 500 équivalents temps plein) pour assurer la qualité de service que les usagers sont en droit d'attendre, c'est-à-dire une réponse assurée dans la minute pour 99,9 % des appels reçus.

... PAR AILLEURS, LA CGT REVENDIQUE :

- la résorption de l'emploi précaire, trop souvent utilisé pour pallier aux manques d'effectifs récurrents ;
 - l'accès au concours et à la titularisation pour tous.
- Selon les chiffres officiels, seuls 20 SAMU dépassent le taux moyen de réponses aux appels de 84 % (niveau déjà très insuffisant !)

Un plan de formation initiale et continue avec une revalorisation du statut

La CGT revendique une véritable formation initiale de 2 ans sanctionnée par un diplôme d'Etat validé par l'Université, comme pour les autres professions de santé. Une formation :

- intégrée à la filière soignante pour des raisons évidentes de collaboration et de travail d'équipe ;
- comprenant des stages de professionnalisation dans un CRRA (centre de réception et de régulation des appels) ;
- avec une équivalence pour les ARM en poste par une VAE (validation des acquis de l'expérience) ;
- intégrant un accès permettant la reconversion pour les agents d'autres professions et facilitant la mobilité et l'évolution de la carrière ;

Nous revendiquons également une obligation de formation continue d'un minimum de 10 jours par an pour le maintien et l'amélioration des compétences spécifiques au métier.

→ Proposition (non exhaustive) du contenu de la formation initiale :

- Cadre juridique (droit de santé, fonctionnement structure hospitalière, secret professionnel)
- Gestion de l'appel (création et suivi DRM : dossier de régulation médicale)
- Anatomie, physiologie, pathologies.
- AFGSU 1 et 2, CUMP, plan de secours avec mobilité sur le terrain.
- Gestes de secours guidés par téléphone.
- Psychiatrie et gestion des appels à caractère social.
- Anglais spécifique santé.
- Techniques de communication, gestion du stress.
- Transmissions radio.
- Télémédecine, etc.

Les « petits » SAMU menacés de fermeture sont ceux qui ont les meilleurs indicateurs en termes de taux de réponse aux appels, alors que les 4 « gros » SAMU de l'AP-HP sont parmi les plus mauvais.

→ Evolution des centres d'appel

Le mouvement actuel de fermeture des centres 15 départementaux au profit de plateformes régionales n'est pas acceptable et participe au démantèlement de l'offre de soins dans les territoires.

La CGT revendique le maintien de l'échelon départemental qui est le niveau territorial le plus adapté pour assurer proximité et qualité. La collaboration étroite des SAMU et des Pompiers (SDIS) existant déjà sur le terrain doit être généralisée au niveau des centres d'appel. Nous demandons à ce que soit mis en place dans les meilleurs délais une interconnexion des centres d'appels 15 et 18, permettant une réponse immédiate, coordonnée et transparente pour l'appelant. Les systèmes d'information modernes dont disposent par exemple aujourd'hui les plateformes de gestion des VTC sont là pour nous montrer que les outils techniques sont déjà disponibles, sans obligation de la construction de centres d'appel physiques uniques, comme il en existe cependant déjà dans certains départements.

Enfin, des réflexions doivent être menées sur l'intérêt (avantages et inconvénients) du numéro d'appel unique 112 dont disposent déjà certains pays européens.

Quels moyens de réponse sur le terrain ?

Nous constatons que les réorganisations en cours imposées par les ARS se traduisent par la fermeture de SMUR et de services d'urgence. Par ailleurs un décret publié en mai 2018 autorise le fonctionnement d'un service d'urgences doté d'un SMUR avec un seul médecin. Cette dégradation du fonctionnement du système d'urgence diminue les capacités de réponse aux appels reçus dans les SAMU du fait d'un défaut de moyens.

L'exemple de la Franche-Comté avec la fermeture des SAMU départementaux et la centralisation des appels à Besançon a ouvert la porte aux menaces de suppressions de lignes de SMUR comme à Lons-le-Saulnier actuellement. Cela nous montre clairement que ce n'est pas la voie à suivre.

La CGT exige donc le maintien de l'ensemble des SMUR et des services d'accueil des urgences existant actuellement en France. En effet, il est essentiel que tout citoyen ne soit pas à plus de 30 minutes ni pour se rendre dans un service d'urgences, ni de l'arrivée d'un SMUR, seul critère de qualité valide aujourd'hui. Or le nombre de structures existant encore actuellement sur le territoire ne permet pas de remplir partout cette condition.

Tou.te.s ensemble, nous sommes une force... vers un mouvement d'action national pour nous faire entendre ?

La loi de finance de la sécurité sociale (LFSS) va de nouveau mettre l'hôpital à la diète. Même si l'augmentation prévue de 2,5 % est un petit peu supérieure à celle de l'an dernier qui était de seulement 2,2 %, cette évolution ne permet pas de maintenir l'existant à l'hôpital. En effet, la Cour des comptes estime que le glissement naturel des dépenses à l'hôpital est de 4,5 % par an. Le calcul est simple, il manque 2 %, ce qui se traduira de nouveau par des moyens en moins, donc des emplois en moins.

Sans mobilisation, il est peu probable que nous soyons entendu.e.s. La population est très inquiète de la dégradation du système de santé et soutient très largement les personnels. C'est notre force. En popularisant nos revendications, nous pouvons élargir ce soutien et créer un véritable rapport de force en notre faveur.



La CGT par son collectif ARM propose de discuter d'un mouvement d'action dans les semaines à venir pour que nous puissions obtenir satisfaction sur nos revendications.

POUR ÊTRE ENCORE PLUS FORT.E.S, LE 6 DÉCEMBRE 2018, VOTEZ CGT !

Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :